

LE BILAN DE LA GUERRE

Le nombre total de morts durant la première guerre mondiale s'élève plus de 18 millions, dont 9,7 millions de militaires.

En France, 1 400 000 soldats ont été tués et 4 260 000 ont été blessés.

Le terme de « Gueule cassée » désigne des blessés de la Grande Guerre ayant subi de graves séquelles physiques, notamment au niveau du visage.

LES GUEULES CASSEES

« Jean Dumas était un miraculé de la guerre 1914/1918. Envoyé au front à 20 ans dès le début du conflit, il fut retrouvé au fond d'une tranchée la veille de l'armistice dans un si mauvais état, que l'on pensa qu'il était mort. Il fut d'ailleurs chargé sur une charrette où l'on avait empilé plusieurs cadavres, et conduit jusqu'à un champ que l'on avait transformé en cimetière. Mais tandis qu'on allait rabattre sur lui le couvercle du cercueil de fortune dans lequel il avait été placé, il émit un gémissement qui glaça de stupeur toutes les personnes présentes.

Ainsi il n'était pas mort ; mais il n'en était pas pour autant au bout de ses peines. Complètement défiguré, le corps couvert de blessures, et en plus amnésique, il traîna d'hôpital en hôpital, jusqu'à l'hiver 1924 où il regagna sa ville natale. Entre temps il avait retrouvé la mémoire et pu fournir son identité.

Quand elle lui ouvrit la porte de sa maison, sa mère, une veuve d'une soixantaine d'années, étouffa un cri, tant elle fut saisie de découvrir ce qu'était devenu son fils : un homme de 30 ans, au visage horriblement asymétrique et couvert de cicatrices. C'était une gueule cassée, comme on appelait tous ces combattants que le feu de la mitraille avait défigurés pour le restant de leurs jours. »

Texte paru dans le magazine « Reflets d'Ombres »



Marius Eme, aviateur, avant et après sa blessure au visage



Plaque de crane pour blessé



Béquille de hanche



Gueules cassées » à l'hôpital de Besançon

© Musée des armées Lucien Roy – Beure (25)

LES FEMMES A L'USINE

7 août 1914 - Appel de René Viviani, Président du Conseil, aux femmes françaises pour remplacer les hommes dans les campagnes

« Debout, femmes françaises, jeunes enfants, filles et fils de la patrie.
Remplacez sur le champ de travail ceux qui sont sur le champ de bataille.
Préparez-vous à leur montrer, demain, la terre cultivée, les récoltes rentrées, les champs ensemencés !
Il n'y a pas, dans ces heures graves, de labeur infime. Tout est grand qui sert le pays. Debout ! A l'action !
A l'œuvre ! Il y aura demain de la gloire pour tout le monde ».



Femmes françaises travaillant dans une usine d'obus. On les surnommait les « munitionnettes ».

« L'ouvrière, toujours debout, saisit l'obus, le porte sur l'appareil dont elle soulève la partie supérieure. L'engin en place, elle abaisse cette partie, vérifie les dimensions (c'est le but de l'opération), relève la cloche, prend l'obus et le dépose à gauche.

Chaque obus pèse sept kilos. En temps de production normale, 2 500 obus passent en 11 heures entre ses mains. Comme elle doit soulever deux fois chaque engin, elle soupèse en un jour 35 000 kg.

Au bout de trois quarts d'heure, je me suis avouée vaincue.

J'ai vu ma compagne toute frêle, toute jeune, toute gentille dans son grand tablier noir, poursuivre sa besogne. Elle est à la cloche depuis un an. 900 000 obus sont passés entre ses doigts. Elle a donc soulevé un fardeau de 7 millions de kilos.

Arrivée fraîche et forte à l'usine, elle a perdu ses belles couleurs et n'est plus qu'une mince fillette épuisée.

Je la regarde avec stupeur et ces mots résonnent dans ma tête : 35 000 kg ».

14-18. Le magazine de la Grande Guerre, n° 1, avril-mai 2001

L'ARMISTICE

11 novembre 1918 - Intervention de Georges Clémenceau, Président du Conseil des ministres, ministre de la guerre annonçant à la Chambre des députés les termes de la convention d'armistice signée le matin même, à Rethondes

Conditions de l'armistice conclu avec l'Allemagne sur le front d'Occident.

" 1. Cessation des hostilités, sur terre et dans les airs, six heures après la signature de l'armistice. "

Le feu a cessé ce matin sur tout le front à onze heures (*Applaudissements prolongés. – MM. Les députés se lèvent.*)

" 2. Evacuation immédiate des pays envahis : Belgique, France, Luxembourg, ainsi que l'Alsace-Lorraine, réglée de manière à être réalisée dans un délai de quinze jours à dater de la signature de l'armistice. " (*MM. Les députés se lèvent et applaudissent longuement. – Cris : " vive l'Alsace-Lorraine ! "*)

" Les troupes allemandes qui n'auraient pas évacué les territoires prévus dans les délais fixés, seront faites prisonnières de guerre. " (*Applaudissements.*)



Une du journal « L'Éclair Comtois » datant du 12 novembre 1918

© Archives départementales du Doubs

L'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE



